

# Rayonnements ionisants et suivi individuel de l'état de santé par l'IST



Infirmier(e)s

**EN PRÉSENTIEL** Réf. 25b005



14 h 30 \*  
24.25 septembre  
jusqu'à 20 personnes



930 € HT - Repas inclus

## ANIMATION

Médecin du travail  
ou spécialiste en  
radioprotection \*

## DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

## SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis :  
autoévaluations, quiz,  
analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



ISO 9001:2015  
Labellisation PMR

MAJ 03.2026

**Formation qui permet d'intégrer les bases physiques et physiologiques des rayonnements ionisants dans le suivi individuel des salariés exposés, en lien avec le médecin du travail. Cette formation est conforme à l'arrêté du 6 août 2024.**

## Prérequis

Exercer en SPST.

## Programme

- Rappeler:
  - › La physique et les effets biologiques des rayonnements ionisants.
  - › Les sources et les modalités d'exposition en milieu de travail.
- Décrire:
  - › La surveillance dosimétrique des salariés.
  - › L'utilisation de SISERI selon les modalités du décret du 23 juin 2023.
- Assurer :
  - › La visite intermédiaire pour les travailleurs exposés classés en catégorie B (DMST en lien avec SISERI).
  - › L'évaluation des risques liés aux rayonnements ionisants.
  - › Une surveillance de la dosimétrie individuelle.
  - › L'utilisation en lecture et en écriture de SISERI.

## Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

## Avertissement

\* Pour être conforme à l'arrêté du 6 août 2024 :

- › la durée de cette formation est exceptionnellement de 14 h 30.
- › dans le cas où la formation est assurée par un spécialiste en radioprotection, elle est introduite en vidéo par un médecin du travail.